



Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Tenue le 29 septembre 2025

**À la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière
à 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Présentation et adoption du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 ;
5. Période de questions écrites et verbales;
6. Levée de la séance.